Appel à candidature pour le poste de :

RESPONSABLE DEPARTEMENTAL DES FORMATIONS

Le Comité Départemental de La Haute-Loire de Karaté et disciplines associées, lance un appel à candidature pour recruter son Responsable départemental de Formations.

Ce poste important devra être pourvu par un candidat qui respectera les conditions énoncées dans la fiche jointe, extraite des directives techniques nationales.

Cette même fiche présente également les missions confiées au futur Responsable départemental des Formations. Au-delà du contenu de cette fiche de présentation, il s'agit de recruter le candidat qui présentera les meilleures garanties pour mettre en œuvre, dans les meilleures conditions, la politique de développement, décidée par les instances fédérales.

Il est important en effet que cette politique fédérale soit déployée de manière homogène dans l'ensemble de nos territoires. Pédagogue, caractérisé par un réel esprit d'ouverture, apte à éviter les conflits ou à leur apporter des solutions, il saura agir avec conviction et diplomatie.

Les candidats doivent transmettre par mail au Directeur Technique Départemental **dtdcdhlkarate@gmail.com** leur lettre de motivation accompagnée d'un CV avant le 28 Août 2022.

1.Nomination

Le DTD propose au DTN la nomination du responsable départemental des formations.

Le DTN nomme le responsable départemental des formations. Le responsable départemental des formations est licencié à la fédération. Il est titulaire au minimum du DEJEPS, du BEES 1er degré, ou du CQP.

Le responsable départemental des formations est placé sous l'autorité technique du DTN. Son activité est coordonnée par le DTD au sein de l'ETD, dans le cadre de la mise en œuvre du projet fédéral dans le domaine des formations et des objectifs du comité départemental.

Le DTN peut mettre fin à la mission du responsable départemental des formations de sa propre initiative, ou à la demande motivée du DTD.

2.Rôle et missions

Le responsable départemental des formations accomplit ses missions en liaison avec le DTD. Il assure la planification des sessions de formation, en assure la promotion et organise lui-même : • les formations préparant au Diplôme d'Animateur Fédéral (DAF) ; • les formations préparant à l'Attestation Fédérale d'Assistant (AFA). (DIF) Diplôme d'Instructeur Fédéral.

Le cas échéant, il peut se faire assister par un second formateur également compétent. Il procède à l'évaluation finale de ces formations. Il transmet, dans les meilleurs délais, par l'intermédiaire du secrétariat du comité départemental, les résultats à la direction technique nationale.

Pour remplir ses missions, le responsable départemental des formations dispose des moyens administratifs et financiers qui sont mis à sa disposition par le comité départemental. Il présente à la fin de chaque saison sportive au DTN et au DTD, le rapport général de ses activités et le cas échéant les difficultés rencontrées dans l'accomplissement de ses missions.

CANDIDATURE AU POSTE DE RESPONSABLE DES FORMATIONS

Nom : ……..Prénom : …….
Date de naissance :……..
Sexe : F ☐ M ☐
Club……...
N° de licence……..
Grade……..
Diplôme d'enseignant : …….
Diplôme sportifs…….

Fonctions déjà occupées en tant que membre d'un bureau exécutif ou d'une équipe technique :

…….. du……..au……

…….. du……..au……

…….. du……..au……

…….. du……..au……

…….. du……..au……

…….. du……..au……

…….. du……..au……

…….. du……..au……

…….. du……..au……

…….. du……..au……

…….. du……..au……...